

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 59/004/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 111/06 (EUR 59/002/2006 du 3 mai 2006)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## TORTURE

MOLDAVIE

Vitalii Kolibaba (h), 27 ans

Londres, le 22 mai 2006

Vitalii Kolibaba, qui affirme avoir été torturé pendant sa garde à vue, a été libéré sous caution le 15 mai, sur ordre d'une instance d'appel de Chişinău, la capitale. Depuis, il a subi des examens médicaux qui ont confirmé la présence de blessures correspondant à ses affirmations. Vitalii Kolibaba fait toujours l'objet d'une enquête pour diverses infractions pénales. La date de son procès n'a pas été fixée.

Cet homme avait été arrêté le 21 avril par des agents du poste de police du district de Buiucani à Chişinău. Des policiers l'auraient torturé afin de le contraindre à « avouer » qu'il avait blessé un fonctionnaire de police lors d'une querelle d'ivrognes. Vitalii Kolibaba n'a été autorisé à voir un avocat qu'au bout de six jours de détention. Celui-ci a immédiatement déposé une plainte officielle auprès du parquet au sujet des tortures manifestement subies par son client. Lorsque les policiers ont eu vent de cette démarche, ils ont de nouveau frappé Vitalii Kolibaba.

Peu après le lancement de cette Action urgente, les services du ministère public ont convoqué l'avocat et lui ont indiqué qu'ils recevaient des appels du monde entier. Ils lui ont demandé pourquoi il avait fait appel à une organisation internationale pour aider son client. Le ministère public a ajouté qu'il avait bien l'intention d'enquêter sur les allégations de torture, mais qu'il n'avait pas encore eu le temps. L'avocat n'a jusqu'ici reçu aucune réponse de la part des autorités au sujet de la plainte pour torture qu'il a déposée le 27 avril auprès du parquet.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*